

RECONNAÎTRE ET AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS ENVERS LES PERSONNES LGBTIQ+ À L'UNIL

L'Université : un lieu de respect

L'UNIL s'engage à offrir un environnement inclusif, égalitaire et respectueux de la diversité afin de permettre à toutes et tous d'y étudier ou travailler avec un sentiment de sécurité, de confiance et d'appartenance.

L'UNIL souhaite ainsi permettre à chaque membre de la communauté universitaire de s'épanouir et de mobiliser ses compétences pour assurer au mieux la réussite de ses projets d'études, de recherche et/ou professionnels. L'homophobie et la transphobie n'ont pas leur place à l'université.

unil.ch/egalite/lgbtiq

À quoi correspond l'acronyme LGBTIQ+ ?

Il fait référence aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexes et queer. Le « + » stipule le caractère non exhaustif de cette liste.

Qu'est-ce que la transidentité ?

Une personne trans* ne se reconnaît pas, ou seulement partiellement, dans le sexe qui lui a été assigné à la naissance et/ou dans ce qui est lié à cette identité sexuée native. La personne peut alors souhaiter ou non entamer une transition, c'est-à-dire une évolution sociale et/ou physique lui permettant de faire plus ou moins concorder son identité de genre avec son insertion sociale et son apparence physique.¹

Afin de mieux soutenir les personnes trans*, l'UNIL s'est dotée d'une directive « Reconnaissance de l'identité de genre : utilisation du prénom d'usage et changement de formule de politesse pour les personnes trans* ».

Homophobie, transphobie et outing

L'homophobie englobe toute manifestation de rejet, de discrimination à l'égard des personnes lesbiennes et gays ou de l'homosexualité en général. La lesbophobie désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les femmes lesbiennes, avec la double peine du sexisme et de l'homophobie. La gayphobie désigne les formes d'homophobie qui visent les hommes gays.²

La transphobie désigne toute manifestation de rejet et de discrimination à l'égard des personnes trans* ou des questions trans* en général.

L'outing, ou le dévoilement de l'orientation sexuelle ou de la transidentité d'une personne, sans qu'elle n'y consente, est une violation de la vie privée.

¹ Digos, Memento à l'usage des intervenant-e-s de l'école, Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, 2015.

² Travailler la diversité, Guide des questions lesbiennes, gay, bisexuelles et trans* (LGBT) en contexte professionnel, Fédération Genevoise des Associations LGBT, 2019.

Le **Bureau de l'égalité** apporte du conseil et du soutien en lien avec l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre. Il collabore avec des services, des facultés et des associations de l'UNIL pour l'élaboration de mesures et projets cherchant à prévenir les discriminations et à sensibiliser le milieu universitaire à ces questions.

Bureau de l'égalité
Université de Lausanne
Vieux Pressoir
1015 Lausanne
egalite@unil.ch
021 692 20 59
unil.ch/egalite


UNIL | Université de Lausanne
Bureau de l'égalité